

L'ERGOTHERAPEUTE



Vous met en situation dans votre milieu de vie afin d'évaluer vos limitations d'activité dans votre quotidien et votre participation.

Prend en compte la dimension sociale et affective liée à votre environnement.

Évalue les besoins :
en adaptation des habitudes de vie,
en aménagement du lieu de vie,
en aides techniques,
en aides technologiques,
en aides humaines et animalières.

Recherche des solutions avec vous, vos proches et vos intervenants afin de réaliser vos activités de manière satisfaisante, efficace, sécuritaire et autonome.

L'ergothérapeute est un professionnel de santé non conventionné.

Une prescription médicale est nécessaire pour certaines prestations.

Certaines mutuelles, les caisses de retraite, la MDPH proposent une prise en charge financière .



CONTACT

Caroline Giraux

Ergocité

06.09.80.09.14

caroline.giraux@ergocite.fr

ergocite.fr

Adresse postale :

3 square Ludovic Trarieux

35200 Rennes



Chez-vous en toute autonomie



**ACCESSIBILITE
AUTONOMIE
CONSEIL
FORMATION**

L'ERGOTHERAPIE

L'ergothérapie vous donne des outils pour vous permettre d'organiser et d'accomplir les activités du quotidien (soins personnels, travail, études, loisirs) que vous considérez comme importantes .

Elle vous soutient dans la réalisation de vos activités tout en intervenant sur vos composantes personnelles (performances motrices, sensorielles, psychiques, cognitives), l'activité en soi et l'environnement.

Le but est d'optimiser l'autonomie et de gagner en qualité de vie afin de favoriser l'inclusion de chacun dans la cité et de participer à la vie en société.



ERGOTHÉRAPIE ERGOCITÉ



LES PRESTATIONS

- Evaluation de l'autonomie
- Adaptation du domicile
- Adaptation des habitudes de vie
- Adaptation du poste de travail
- Apprentissage de l'utilisation des aides techniques
- Apprentissage de stratégies compensatoires
- Prévention des chutes
- Formation des aidants

et toute autre demande...

Des difficultés dans votre vie quotidienne ?

- Manger, découper, boutonner, s'habiller...
- Organiser et circuler dans son logement...
- Rester concentrer, faire plusieurs choses à la fois...
- Ecrire, s'occuper des factures, classer ses papiers...
- Aller faire ses courses, préparer son repas...
- Téléphoner, communiquer, utiliser un ordinateur...
- Se déplacer, prendre les transports en commun...
- Tricoter, jouer aux cartes, lire, regarder la télé...
- Recevoir ses amis, jouer avec ses enfants ou petits enfants...
- Gérer la maison, jardiner...

Ergocité vous accompagne dans vos projets de vie

